





DésOrdre!

Dissoudre l'Ordre des médecins pour la santé des usager·e·s de soins!

Appel à soutien aux 6 médecins ariégeois·es convoqué·es le 14 octobre à 14 heures au Tribunal de Foix pour non-paiement de la cotisation à l'Ordre des médecins.

Ces médecins refusent de cautionner des dysfonctionnements majeurs de l'Ordre des médecins.

L'Ordre des médecins

laisse exercer des soignant·e·s violent·e·s, prends des positions limitant l'accès aux soins (IVG, tiers payant, dépassements d'honoraires), manque d'indépendance par rapport à l'industrie pharmaceutique.

RDV le 14 octobre 2022 A PARTIR de 11 heures pour un café partagé Sur les allées Villote

Un mouvement national de non-paiement des cotisations lancé par le MIOP (Mouvement d'Insoumission aux Ordres Professionnel-les) s'est renforcé suite au rapport accablant de la cour des comptes de 2019¹ qui dénonce des dysfonctionnements majeurs de l'Ordre des médecins², ³, ⁴)

L'Ordre des médecins prétend être « au service des médecins dans l'intérêt des patient·e·s » mais

- Il s'oppose au tiers-payant, outil indispensable à l'accès aux soins.
- Il laisse exercer des soignant es accusé es de viol et/ou de pédocriminalité.
- Il condamne des médecins pour avoir signalé des sévices sur enfants.
- Il conteste le droit à l'IVG pour tous tes.
- Il condamne des médecins accompagnant des personnes trans pour faire valoir leurs droits.
- Il menace des collectifs antiracistes défendant l'accès au soin des personnes qui en sont exclues.

L'Ordre des médecins se dit garant de l'indépendance des médecins

- Mais, la gestion de ses comptes est opaque (« défraiement » de 10 000 € par mois pour une fonction dite « bénévole », favoritisme familial, appétit immobilier).
- Alors qu'il se montre complaisant vis-à-vis des pratiques corruptives exercées par l'industrie pharmaceutique au profit des médecins.

Par ses dysfonctionnements, L'Ordre des médecins protège des professionnel·le·s de santé corrompu·e·s et maltraitant·e·s, ce qui n'est pas sans conséquence sur la santé des usager·es.

Nous ne réclamons pas une dérégulation complète de l'exercice médical, ce qui serait préjudiciable à la santé publique.

Nous demandons en revanche un contrôle plus démocratique et plus juste du pouvoir médical.

¹ https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-12/20191209-rapport-Ordre-des-medecins.pdf

² https://miopfr.blogspot.com/2020/01/manifeste-pour-la-dissolution-des.html

³ Appel du collectif DésOrdre pour un Complément d'enquête sur les Pratiques disciplinaires de l'Ordre des médecins envers les praticiens prédateurs sexuels: https://smg-pratiques.info/appel-du-collectif-desordre-pour-un-complement-d-enquete-sur-les-pratiques ⁴ Pétition « Dissolution de l'Ordre des médecins » https://www.change.org/p/emmanuel-macron-dissolution-de-l-ordre-des-m%C3%A9decins